



Facture impayée travailleur indépendant

Par **Micaëla**, le **06/02/2009** à **15:59**

je suis travailleur indépendant et suite à une prestation courant janvier, mon client n'a toujours pas réglé.

j'ai envoyé une lettre de relance recommandée et je n'ai toujours pas de réponse.

Avant de me rendre au tribunal d'instance, j'ai essayé de le contacter par téléphone sans préciser mes intentions, il m'a simplement reconduit et m'a précisé qu'il allait me répondre;

je ne peux me permettre d'attendre dois je déposer un dossier au TI rapidement ?

merci pour votre réponse